



www.veytaux.ch
greffe@veytaux.ch
Tél. 021 966 05 55

Le Veytausien

Journal d'informations de la Commune de Veytaux

Edition N° 21/ Juin 2022

LE TOUR DE FRANCE 2022

Le 10 juillet 2022, Veytaux, comme toutes les communes voisines, accueillera le Tour de France. Venez nombreux voir passer la caravane du Tour, puis les coureurs. Un stand à boissons et encas sera tenu sur place.



Attention, la route (Avenue de Chillon) sera hermétiquement fermée de 9h00 à 13h35. Les hauts du village permettant d'accéder à la Commune de Montreux étant en travaux, l'accès sera rendu très difficile, voire impossible. Par conséquent, nous vous incitons à prendre vos précautions si vous avez des impératifs ce jour-là, pour vous déplacer en-dehors de cette tranche-horaires.

Le flyer joint à ce journal vous donnera tous les renseignements utiles. Vous pouvez également consulter le site internet https://www.cartoriviera.ch/police_riviera/perturbations.php?filter=futures, afin de connaître la liste des perturbations.

BILLET DE LA SYNDIQUE

C'est à Veytaux et c'est très beau... Je veux ici parler des magnifiques statues d'Isabelle Thiltgès qui jalonnent nos quais ou nos lieux emblématiques, tels que l'hôtel Masson, le petit port, le Château de Chillon et le Fort du même nom. C'est dans le cadre de l'événement « Zoom artistes » que votre Municipalité a fait le choix d'animer les quais de façon à faire une continuité entre les animations des communes voisines. Il me plaît donc de vous souhaiter une très belle balade estivale sur le territoire de la commune.

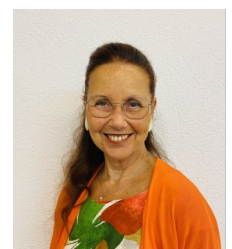
Il aura fallu deux séances de Conseil communal pour qu'une majorité de conseillers communaux accepte le choix de la Municipalité pour l'aménagement d'une crèche privée,

dont le fonctionnement sera public/privé et qui ouvrira début 2023. Ainsi, une quarantaine d'enfants seront accueillis et, associés aux élèves de l'APEMS, apporteront un bol d'air de jeunesse et de futur de notre société, aussi bien aux habitants des étages supérieurs du bâtiment qu'à toute la population veytausienne, respectant ainsi le côté « social » qui est cher à la Municipalité.

Les deux soirées de démarche participative se sont bien déroulées, les éléments qui ont été discutés permettront aux groupes de travail de continuer leurs travaux de façon à rédiger la convention qui sera soumise au vote populaire en 2024.

Alors, bien sûr, nous sommes satisfaits de l'avancement de ces nombreux dossiers, mais nous sommes obligés de constater et de regretter que l'intolérance, l'agressivité voire l'irrespect sont de plus en plus monnaie courante. Est-ce une conséquence des deux années perturbées que nous venons de traverser? Je ne le sais pas, mais je sais que chaque membre du collège municipal met le meilleur de sa personne au service de notre population.

Christine
Chevalley,
Syndique



CONSEIL COMMUNAL DE VEYTAUX

Dans sa séance du 2 mai dernier, le Conseil communal de Veytaux a :

- Autorisé la Municipalité à entreprendre les travaux d'entretien et de sécurisation des routes forestières;
- Refusé le préavis n° 02/2022 sur la réalisation d'une crèche privée;
- Refusé le préavis n° 03/2022 sur la préservation du cèdre du Liban, adjacent au bâtiment multi-générationnel;
- Pris connaissance du préavis n° 04/2022 relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 5'214.- TTC pour couvrir les frais d'entretien des installations de remontées mécaniques des Rochers-de-Naye;
- Pris connaissance des préavis n° 05/2022 et 06/2022 relatifs aux comptes communaux et au rap-

port de gestion 2021 ;

- Pris connaissance du préavis N° 07/2022 relatif aux comptes 2021 du FCR;
- Pris connaissance du préavis N° 08/2022 relatif à la gestion et aux comptes 2021 de la CIEHL;
- Pris connaissance de la motion pour une étude sur l'aménagement d'un éco-point sur la place de l'ancien hangar à bois et place de lavage.

Dans sa séance du 13 juin dernier, le Conseil communal de Veytaux a :

- Autorisé la Municipalité à entreprendre les travaux d'entretien des installations de remontées mécaniques des Rochers-de-Naye;
- Accepté les comptes communaux 2021, mais refusé sa gestion;

- Accepté les comptes 2021 du Fonds culturel Riviera;
- Accepté les comptes et la gestion 2021 de la Communauté intercommunale d'équipement du Haut-Lac;
- Accepté la nouvelle rémunération des membres du Conseil communal, du Bureau et des commissions, avec amendement;
- Accepté la réalisation d'une crèche privée, avec amendement;
- Pris connaissance du préavis n° 10/2022, déposé par la voie de l'urgence, relatif à la réalisation d'une crèche privée.

Les prochaines séances du Conseil communal auront lieu à 20h00, rue du They 1, aux dates suivantes :

- 12 septembre 2022
- 31 octobre 2022
- 12 décembre 2022.

ETAT DE LA CONSTRUCTION DE NOTRE BATIMENT MULTI-GENERATIONNEL

Le chantier suit son cours et avance à grands pas. Les travaux de second-œuvre et d'aménagement intérieur des logements et de l'APEMS continuent selon le planning. Nous prévoyons la réception des locaux dans le courant du mois de septembre 2022. C'est avec une grande satisfaction que la Municipalité a mandaté M. Gérard Gademann, enfant de Veytaux, afin de peindre une magnifique fresque dans les locaux de la future APEMS pour les égayer.



Nous sommes heureux que le Conseil communal ait validé en date du 13 juin 2022 le préavis n° 10/2022 concernant l'aménagement de la crèche, avec un principe de partenariat public



-privé. Les modifications des aménagements intérieurs de celle-ci sont soumises à l'enquête publique du 18 juin au 17 juillet 2022. Les inscriptions à la crèche, pour une ouverture en janvier 2023, sont possibles auprès de la société TotUp sur le site <https://totup.ch/fr/creches/veytaux>.

Concernant les logements de 2 et 3 pièces, vous pouvez contacter le greffe afin d'être mis sur la liste d'attente.

Fête de la pétanque au Temple St-Vincent: 11 septembre 2022

Cette journée conviviale débutera par un culte musical à 9h30 au Temple de Saint-Vincent, avec la Messe allemande de Schubert chantée par le Quatuor du Temps et orgue. Puis, sur l'esplanade, apéritif, repas et tournoi, pour les amateurs et amatrices de pétanque, rythmeront la journée. Une restauration sera vendue sur place.

Prix pour jouer à la pétanque: CHF. 10.-- par personne. Possibilité de payer sur place en cash, par carte ou avec Twint. Inscription souhaitée au 077 461 86 90 (ou sur place le matin). Vous trouverez de plus amples informations sur le site www.montreux.eerv.ch. Venez nombreux!



CAFE PARTICIPATIF DU 16 JUIN 2022 CONCERNANT LA FUSION MONTREUX-VEYTAUX

Le premier café participatif a eu lieu le 16 juin 2022 et a fait l'objet d'une bonne participation, avec plus d'une vingtaine de représentants de la Commune présents. Cette séance a permis de faire ressortir les diverses attentes et inquiétudes de la population dans le cadre d'une potentielle future fusion, élément que la Municipalité de Veytaux discutera avec la Municipalité de Montreux et intégrera dans le futur projet de convention de fusion.

ACCUEIL DE JEUNES MIGRANTS MINEURS NON ACCOMPAGNES

Nous avons le plaisir de vous annoncer qu'une dizaine de jeunes migrants encadrés, tous scolarisés, de 16 à 17 ans, se sont installés sur notre Commune grâce à l'EVAM. Nous vous prions de leur réserver un accueil chaleureux lors de futures rencontres et des animations au sein de la Commune, afin de leur permettre la meilleure intégration possible dans notre village.



TRAVAUX THEY-BONIVARD

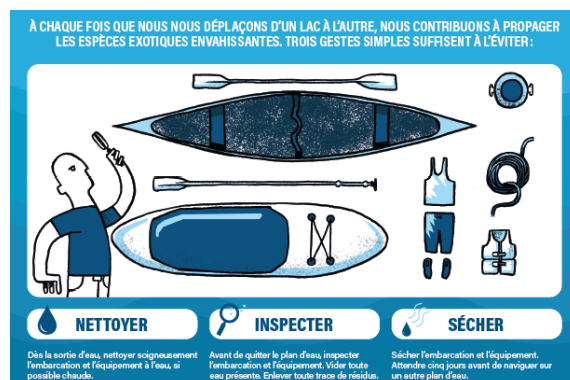
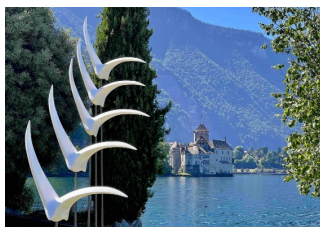
Les travaux à la Rue du They et à Bonivard sont prolongés jusqu'au 22 juillet prochain, ce report étant dû à des facteurs indépendants de notre volonté. Le revêtement provisoire sera posé entre le 20 et le 21 juillet 2022, la circulation dans le centre du village sera possible dès le 22 juillet 2022, à 18h00. Quelques finitions seront prévues en août, qui n'empêcheront toutefois pas la circulation. Nous vous remercions pour votre patience et votre compréhension.

PROTECTION DES EAUX DU LAC

Quand nous sommes dans l'eau, de nombreux animaux, végétaux ou bactéries peuvent s'accrocher à nos équipements. Ils sont parfois invisibles à l'œil nu. Certains de ces organismes sont des espèces exotiques envahissantes qui peuvent menacer la biodiversité locale. Pour ne pas propager les espèces exotiques envahissantes: nettoyer, inspecter et sécher les coques de vos bateaux, paddles et autres engins flottants.

ZOOM ARTISTE

Les magnifiques sculptures créées par Isabelle Thiltgès sont exposées dans le village et sur les quais de Veytaux dans le cadre de l'événement Zoom Artiste du 13 juin au 18 septembre 2022, afin de favoriser le séjour des visiteurs sur la Commune. Un parcours de 2,6km vous permettra de découvrir son univers artistique en détail.



ROULER A VELO EN RESPECTANT LA FORÊT

La Direction générale de l'environnement rappelle que pratiquer du vélo sur des **sentiers pédestres, des sentes d'animaux ou à l'intérieur de la forêt est interdit**, car cela peut porter atteinte au sol, au sous-bois et à de nombreuses espèces animales. Il est dès lors important de circuler uniquement sur les routes ou les chemins forestiers.

SORTIE DU CONSEIL COMMUNAL

Avec une année de retard, la sortie du début de législature s'est tenue le samedi 18 juin 2022, sous une chaleur harassante. Cette journée laissera le souvenir de beaux moments de partage et de convivialité ayant permis de resserrer les liens entre les membres. Un grand merci à la buvette de Jaman, au restaurant le Plein-Roc et à l'Auberge de Sonchaux, pour leur chaleureux accueil.



PASSEPORT VACANCES

Pour rappel, durant les sept semaines de vacances d'été, 14 activités à la journée sont proposées aux enfants scolarisés dans les Communes de Montreux et Veytaux, les mardis et jeudis. Le coût de l'activité est de CHF 20.- par jour et par enfant. Prise en charge des enfants de 8h45 à 16h00. Le lieu de départ et de retour de l'activité est le centre de loisirs Le Point situé à la rue de la Gare 27 à Montreux.

Inscriptions possibles jusqu'au vendredi 1er juillet 2022 à midi (dans la limite des places disponibles) sur le site internet de la Commune de Montreux : <https://www.montreux.ch/sfj/passvac>

LES APÉRITIFS DU MARCHÉ

Les apéros du marché organisés par Pro Veytaux font une pause estivale et reprendront dès le 13 août 2022 pour des moments de partage et de convivialité garantis !

N'hésitez pas à consulter l'agenda sur la page Facebook de Pro Veytaux pour vous joindre à eux afin de bien débiter vos week-ends.

PROCHAINES MANIFESTATIONS

10 juillet	Tour de France
31 juillet	Fête nationale au Petit port de Veytaux
31 août	Sortie des aînés
3 septembre	Mini Beer Festival
29-30 octobre	Braisinée
8 décembre	Noël des aînés
2 février 2023	Chandeleur



SORTIE DES AÎNÉS 2022

La traditionnelle sortie des aînés aura finalement lieu cette année le **mercredi 31 août 2022**. De plus amples informations vous seront communiquées dans le courant de l'été.

FÊTE AU PETIT PORT : 31 JUILLET 2022



L'Association Pro Veytaux invite la population à venir célébrer la fête nationale le **dimanche 31 juillet 2022 au Port du Clos de Chillon, dès 18h00**. Cervelas et buffet de salade seront offerts, et un brasier sera mis à disposition pour que chacun puisse griller sa viande. Une buvette sera à disposition et une animation musicale accompagnera la soirée. Vous trouverez au petit Kiosque, les boissons sans alcool ainsi que les cafés et les desserts. Pro Veytaux se réjouit de vous accueillir nombreux à cette occasion.



JUBILÉ

La Municipalité présente ses meilleurs vœux de santé et toutes ses félicitations à :

Monsieur Jean-Jacques Crisinel
qui a fêté ses 90 ans le 21 juin 2022.

